

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,76 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée

Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Conseil départemental du Morbihan

Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans 13 collèges

PROCÉDURE ADAPTÉE

Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans 13 collèges.
Date de remise des offres : 27 juin 2018 à 12 h 00.
Cet avis est consultable sur le site internet du Conseil départemental du Morbihan : http://www.morbihan.fr (tél. 02 97 54 80 00).
Accès direct : http://www.morbihan.fr/acces-direct/marches-publics/ et sur Megalis : https://marches.megalisbretagne.org

Commune de Plumelin

Mandat public pour la construction d'un restaurant scolaire

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : mairie de Plumelin. Correspondant : M. Pierre Guegan, 6 bis, rue de la Mairie, 56500 Plumelin. Tél. 02 97 44 10 75. Courriel : marches@cmc.bzh
Adresse internet du pouvoir adjudicateur : https://megalisbretagne.org

Type d'organisme : commune.
Objet du marché : mandat public pour la construction d'un restaurant scolaire.
Type de marché : services.
Autres informations :
Modalités de retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat : en le téléchargeant sur le site internet https://megalisbretagne.org
À l'issue de l'analyse des offres, il pourra être procédé à une négociation avec les trois premiers candidats dont la candidature est retenue, et l'offre régulière, en application des critères de jugement.
Adresse à laquelle les offres doivent être transmises : mairie, 6 bis, rue de la Mairie, 56500 Plumelin. Les candidats peuvent répondre par voie électronique sur la plateforme à l'adresse suivante : https://megalisbretagne.org
Caractéristiques principales : marché en procédure adaptée avec négociation éventuelle.
Refus des variantes.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 50 % : méthodologie, planifications techniques et financières,
- 30 % : prix,
- 20 % : expérience, capacités professionnelles, techniques et financières.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 1er juin 2018 à 12 h 00.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Date d'envoi du présent avis : 14 mai 2018.

Marchés publics

Procédure adaptée

Lorient Habitat

Reconsultation pour le lot 3 isolation thermique par l'extérieur de l'opération 11, rue Jules-Verne, 32 appartements à Lorient

AVIS RESTREINT

Lorient Habitat, Office Public de l'Habitat de Lorient.
Objet du marché : avis d'appel d'offres, travaux : reconsultation pour le lot 3 isolation thermique par l'extérieur de l'opération 11, rue Jules-Verne, 32 appartements à Lorient (56100).
Date limite de remise des offres : 8 juin 2018 à 11 h 00.
L'**avis complet est consultable sur le site internet de Lorient Habitat sur l'espace pro :** http://www.lorient-habitat.fr/annonce n° 2018 0032.
Renseignements d'ordre administratif ou technique : M. Claude Le Gallic. Tél. 02 97 21 06 96. clegallic@lorient-habitat.fr

Commune de Plessé

Travaux pour le remplacement des menuiseries

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Plessé. Correspondant : Mme Zoé Dubus, 1, rue Jules-Verne, 44630 Plessé. Tél. 02 40 79 60 14. Courriel : zoe.dubus@mairie-plesse.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : http://demat.centraledesmarches.com/7039349
Type d'organisme : commune.
Objet du marché : travaux pour le remplacement des menuiseries.
Type de marché : travaux.
Type de prestations : exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : site de la Roche, 17, rue Champ-du-Chaumont, 44630 Plessé.
Code NUTS : FR.
L'avis implique un marché public.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée (marché public simplifié).
Date limite de réception des offres : 4 juin 2018 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 14 mai 2018.

Commune de Plessé

Travaux pour le remplacement de la chaufferie

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Plessé. Correspondant : Mme Zoé Dubus, 1, rue Jules-Verne, 44630 Plessé. Tél. 02 40 79 60 14. Courriel : zoe.dubus@mairie-plesse.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : http://demat.centraledesmarches.com/7039341
Type d'organisme : commune.
Objet du marché : travaux pour le remplacement de la chaufferie.
Type de marché : travaux.
Type de prestations : exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : site de la Roche, 17, rue Champ-du-Chaumont, 44630 Plessé.
Code NUTS : FR.
L'avis implique un marché public.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée (marché public simplifié).
Date limite de réception des offres : 4 juin 2018 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 14 mai 2018.

MARCHÉS PUBLICS
TOUTES LES PLATEFORMES
TOUS LES APPELS D'OFFRES
TOUS LES DCE

LACENTRALEDESARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici

1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES
ET LES CAHIERS DES CHARGES

Commune de Locminé

Production d'une unité de production d'énergie photovoltaïque couplée à un système de stockage et de fourniture d'énergie pour la médiathèque

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : mairie de Locminé, correspondant : M. Joël Nicol, BP 30121, 28, rue du Général-de-Gaulle, 56500 Locminé. Tél. 02 97 60 00 37. Courriel : dgs@locmine.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : http://demat.centraledesmarches.com/7039342
Objet du marché : marché global pour la production d'une unité de production d'énergie photovoltaïque couplée à un système de stockage et de fourniture d'énergie pour la médiathèque.
Type de marché : travaux.
Type de prestations : conception et exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : place Anne-de-Bretagne, 56500 Locminé.
Code NUTS : FRH04.
L'avis implique un marché public.
Caractéristiques principales : marché global de performance (MGP) suivant l'article 34 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 92 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
Durée du marché : 84 mois à compter de la notification du marché.
Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 2.
Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5.
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
1 - capacités professionnelles (références et qualifications appropriées et proportionnées à l'objet du marché) ;
2 - capacités techniques (moyens matériels et humains appropriés et proportionnés à l'objet du marché et à son contexte) ;
3 - capacités économiques et financières (proportionnées à l'objet du marché).
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des candidatures : 5 juin 2018 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 14 mai 2018.

Concession, DSP

Commune de La Gacilly

Délégation du service public d'assainissement collectif attribué

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

Dénomination, correspondant et adresse de l'autorité délégant : commune de la Gacilly, M. le Maire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56200 La Gacilly. Tél. 02 99 08 10 18, accueil@lagacilly.fr
Nature de l'autorité concédant : collectivité territoriale.
Objet de la délégation de service public : délégation du service public d'assainissement collectif attribuée conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.
Caractéristiques principales de la délégation :
Durée du contrat : du 1er janvier 2019 ou à sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 décembre 2028.
Données de la consultation :
- 1 360 usagers,
- volume facturé : 160 000 m3,
- lieu d'exécution : territoire de la commune nouvelle,
- 1 station d'épuration de type boues activées de 21 000 eqh,
- 1 station d'épuration de type lagunage de 500 eqh,
- 28 km de réseaux gravitaires en séparatifs,
- 12 postes de relèvement.

Principales caractéristiques des prestations : gestion des ouvrages et équipements de collecte et de traitement des eaux usées, gestion des boues et des sous-produits, autosurveillance, entretien et renouvellement, gestion clientèle, facturation, permanence de service. Le délégataire sera rémunéré auprès des abonnés.
Classification CPV : 90000000-7, 90400000-1, 90410000-4, 90420000-7, 90480000-5.
Contenu des dossiers de candidature et d'offre : documents énoncés au règlement de consultation.
Critères de sélection des offres : critères énoncés au règlement de consultation.
Visite des ouvrages : une visite des ouvrages est prévue le 15 juin 2018.
Modalités de remise des candidatures et offres : plis transmis sous double enveloppe par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à l'adresse suivante : commune de La Gacilly, rue de l'Hôtel-de-Ville, BP 4, 56204 La Gacilly cedex. Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.
Langue : français.
Unité monétaire : euro.
Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'entreprises.
Date limite de réception des candidatures et offres : 13 juillet 2018 à 12 h 00.
Demande du dossier de consultation : le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur http://demat.centraledesmarches.com
Renseignements administratifs et techniques : Direction des services techniques, Olivier Lambert, allée des Primevères, 56200 La Gacilly, tél. 02 99 08 00 08, dst@lagacilly.fr
Ou assistant maître d'ouvrage : Getudes Consultants, Frédéric Trichet, 16, avenue des Petites-Orphelines, 44380 Pomichet, tél. 02 40 45 00 12, frederic.trichet@getudes.fr
Instance chargée des procédures de recours et renseignements : tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex, tél. 02 23 21 28 28.
Renseignements : greffe du tribunal, greffe.tarennes@juradm.fr
Date envoi à la publication : 15 mai 2018.

Marchés privés



Entretien des installations de chauffage, ventilation, produits ECS et de distribution EF/ECS sur les 1 718 logements ordinaires de la SA HLM BSB, situés sur le département 22

APPEL D'OFFRES OUVERT

Marché de fournitures et services

Maître d'ouvrage : SA d'HLM "Bâtiments et Styles de Bretagne".
2. Procédure de passation : appel d'offres ouvert.
Marché de fournitures et services.
3. Objet : entretien des installations de chauffage, ventilation, production ECS et de distribution EF/ECS sur les 1 718 logements ordinaires de la SA HLM BSB, situés sur le département 22.
4. Durée du marché : 4 ans.
Date de démarrage du contrat : 1er juillet 2018.
5. Désignation : 1 lot unique.
6. Renseignements complémentaires sur simple demande : à la SA HLM BSB, Mme Catherine Daniel, tél. 02 99 84 55 55.
7. Dossiers à retirer à la SA HLM BSB, 5, rue de Vezin, Zone Atalante Champeaux, CS 31154, Rennes cedex sur simple demande téléphonique au 02 99 84 55 55 ou e-mail à carine.huchet@salhm-lesfoyers.com
8. Date limite de réception des offres : lundi 11 juin 2018 avant 17 h 00.
9. Adresse où les offres doivent être transmises : SA d'HLM «BSB» sur agence de Rennes au 5, rue de Vezin, CS 31154, 35011 Rennes cedex.
Marché appel offre ouvert, fournitures et prestations de services : entretien des installations de chauffage/plomberie/production ECS/ventilation 1 718 logements sur département 22.
Date d'envoi du présent avis au JOUE : le 14 mai 2018.
Date d'envoi de l'avis : 14 mai 2018.

Découvrez les nouveautés des **Editions OUEST-FRANCE**

Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse

www.editionsouestfrance.fr

Avis administratifs

Département du MORBIHAN
Commune de LA TRINITÉ-SUR-MER
Projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan local d'urbanisme de la commune a été approuvé par délibération du conseil municipal du 26 décembre 2013. Par arrêté n° 2018-044 en date du 5 avril 2018, M. le Maire de La Trinité-sur-Mer a prescrit la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU). Par arrêté n° 2018-106 du 24 avril 2018, le maire de La Trinité-sur-Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU). Les modalités de consultation du dossier d'enquête publique sont les suivantes : les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront librement consultables par le public à l'accueil de la mairie pendant 33 jours consécutifs, du 14 mai 2018 au 15 juin 2018 : le lundi de 9 h 00 à 12 h 00, les mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et exceptionnellement le lundi 4 juin de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi 18 mai jusqu'à 17 h 30 et le samedi 9 juin de 9 h 00 à 12 h 00. Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la commune http://www.la-trinite-sur-mer.fr/ Commissaire enquêteur : Mme Jocelyne Le Faou a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le président du tribunal administratif de Rennes par décision en date du 21 mars 2018. Accueil du public : la commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :
- le lundi 14 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 18 mai de 14 h 30 à 17 h 30,
- le mardi 22 mai de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 30 mai de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 4 juin de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 9 juin de 9 h 00 à 12 h 00,
- et le vendredi 15 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Présentation des observations : le public pourra consigner ses observations écrites relatives au projet de modification du PLU :
- sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires indiqués ci-dessus,
- par correspondance à Mme Le Faou, commissaire enquêteur, mairie de La Trinité-sur-Mer, place Yvonne-Sarcey, 56470 La Trinité-sur-Mer,
- par courrier électronique : enquete.publique@latrinitesurmer.fr Suite à l'enquête publique : à l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et sur le site internet. Le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulés lors de l'enquête, du rapport et de l'avis motivé de la commissaire enquêteur, sera ensuite soumis au conseil municipal de la commune, autorité compétente pour décider d'approuver la modification du PLU. Information : toute information relative à la modification du PLU peut être demandée auprès de M. François Lesne (adjoint au maire) par courrier à l'adresse de la commune ou par mail à resurbatisme@latrinitesurmer.fr Toute personne peut sur sa demande et sur ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du service urbanisme de la mairie.



EARL DENIS-MICHARD
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social «Bocneuf-la-Forêt» 56120 LANOUÉE
RCS Vannes 404 840 670

DÉMISSION D'UNE COGÉRANTE

Suivant délibérations extraordinaires en date du 27 février 2018 les associés ont accepté la démission de ses fonctions de cogérante de Mme Antoinette, Marie-Madeleine Michard épouse Denis demeurant à Bocneuf-la-Forêt, 56120 Lanouée à compter du 31 janvier 2018 minuit.

Pour avis Les Gérants.

Consommation Client mécontent : le professionnel doit se justifier

La discussion portait sur l'achat d'une voiture neuve. Le client, après l'achat, reprochait au garagiste de lui avoir vendu une voiture qui n'avait jamais roulé mais achetée au constructeur l'année précédente. Il considérait avoir été victime d'un dol du garagiste qui lui aurait refilé un véhicule déjà ancien sans le lui dire. Il ne démontre pas ce qu'il affirme, répondait le garagiste. Mais peu importe, a répondu la Cour de cassation, c'était au professionnel de prouver qu'il avait bien informé son client consommateur sur les caractéristiques essentielles de l'objet vendu et notamment sur sa date de fabrication. (Cass. Civ 1, 11.10.2017, P 16-24.594).

Voisinage

L'assureur peut parfois garantir une faute volontaire

L'assureur ne peut pas refuser toute indemnisation au prétexte que le dommage aurait été causé par une faute volontaire ou intentionnelle. Il ne peut refuser de prendre en charge que les dommages qui étaient attendus par l'assuré lorsqu'il a commis sa faute, explique la Cour de cassation. La Cour donne donc tort à un assureur qui refusait d'indemniser les voisins chez lesquels s'était propagé un incendie. Il partait du principe que le dommage était le résultat d'un incendie volontaire allumé par son assuré. L'assurance, disait-il, repose sur le principe de l'aléa, et ce qui est volontaire ne peut donc pas être couvert. Ce raisonnement est trop strict pour les juges car, en allumant l'incendie, l'assuré n'avait l'intention et ne pensait détruire qu'un bien déterminé. Il n'avait pas prévu que le dommage s'étendrait au voisinage et ne l'avait pas souhaité. Les destructions survenues chez les voisins, imprévues et non souhaitées, doivent donc être garanties, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Civ 2, 8.3.2018, M 17-15.143).

ouest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue de Breil, 35051 Rennes cedex 9 .
Tél. 02 99 32 60 00 - Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
Facebook.com/ouest.france
Twitter : @OuestFrance

Directeur de la publication : M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par Jacques Duquesne.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président,

Abonnez-vous !
Vous pouvez recevoir le journal papier dès 7h30 et accéder aux services numériques Ouest-France.

abo.ouest-france.fr ou **appelez au 02 99 32 66 66** du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30.

Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Denis Boissard, Bruno Frappat, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires : Mlle Yvonne Le Goaziou, M. François-Xavier Hutin, M. Georges Coudray.

Membres du Directoire : M. Louis Échelard, Président, M. Matthieu Fuchs, Vice-Président, Directeur Général, M. Jean-Paul Boucher, Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys, M. Philippe Toulemonde.

Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Vie des sociétés

LES ASSOCIÉS <p>Société à responsabilité limitée Au capital de 115 000 euros Siège social : 14, rue Joseph-de-la-Ville-Leroux 56700 HENNEBONT 534 60 713 RCS Lorient</p>	ORATIO AVOCATS <p>5, rue Albert-Londres 44300 NANTES</p>
AVIS DE MODIFICATIONS <p>L'AGM du 26 avril 2018 de la société Breizh Canopée ; forme : SAS ; capital : 30 000 euros, immatriculée RCS Nantes 838 471 936, a décidé de transférer le siège social du 35, rue de Pibrac, 44680 La Haye-Fouassière au Park Avenue, rue Léon-Griffon, 56890 Saint-Avé à compter du 26 avril 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 838 471 936 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Vannes. De plus, il a été décidé la nomination de Mme Viananne Pohardy, demeurant 25, rue d'Arcal, résidence «Les villas d'Arcal», bâtiment D, Appartement 26, 56000 Vannes, en qualité de directrice générale, et ce à compter du 26 avril 2018 et pour une durée non limitée.</p>	
AVIS <p>Par délibération du 1er avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée <i> Pour avis.</i></p>	

SCP REYNAUD-ESPIÉ VALOGNES (50700) Place du Château

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Jean-Pierre Reynaud, notaire associé à Valognes, place du Château, le 30 avril 2018, enregistré à Coutances, le 4 mai 2018, dossier 2018 08609, référence 2018N 00386, a été cédé par la société J.M.J.M, société à responsabilité limitée au capital de 91 500 euros, dont le siège est à Lorient (56100), 36, rue Lazare-Carnot, identifiée au RCS de Lorient sous le numéro 438 650 137 à la société Ker Sola, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège est à Lorient (56100), 36, rue Lazare-Carnot, identifiée au RCS de Lorient sous le numéro 838 121 044, un fonds de commerce d'«hôte» connu sous l'enseigne «Le Victor Hugo» sis et exploité sur la commune de Lorient (Morbihan), 36, rue Lazare-Carnot, pour lequel le cédant est identifié sous le numéro Siren 438 650 137 et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Lorient. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour da la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mai 2018. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre cent vingt mille euros (420 000 euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-un euros (319 381 euros),
- au matériel pour cent mille six cent dix-neuf euros (100 619 euros). Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jean-François Tatar, notaire à Ploevec (56270), 11, rue de Larmor.

L'association de droit privé « COGEDIS L'expertise comptable » au capital de 30 489,80 euros, siège social «Bocneuf-la-Forêt» 56120 LANOUÉE RCS Vannes 404 840 670

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre cent vingt mille euros (420 000 euros), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-un euros (319 381 euros),
- au matériel pour cent mille six cent dix-neuf euros (100 619 euros). Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jean-François Tatar, notaire à Ploevec (56270), 11, rue de Larmor.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mai 2018. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre cent vingt mille euros (420 000 euros), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-un euros (319 381 euros),
- au matériel pour cent mille six cent dix-neuf euros (100 619 euros). Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jean-François Tatar, notaire à Ploevec (56270), 11, rue de Larmor.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mai 2018.

L'association de droit privé « COGEDIS L'expertise comptable » au capital de 30 489,80 euros, siège social «Bocneuf-la-Forêt» 56120 LANOUÉE RCS Vannes 404 840 670

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre cent vingt mille euros (420 000 euros), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-un euros (319 381 euros),
- au matériel pour cent mille six cent dix-neuf euros (100 619 euros). Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jean-François Tatar, notaire à Ploevec (56270), 11, rue de Larmor.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mai 2018.

L'association de droit privé « COGEDIS L'expertise comptable » au capital de 30 489,80 euros, siège social «Bocneuf-la-Forêt» 56120 LANOUÉE RCS Vannes 404 840 670

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre cent vingt mille euros (420 000 euros), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-un euros (319 381 euros),
- au matériel pour cent mille six cent dix-neuf euros (100 6